

## Déclaration préalable

Conseil Supérieur de l'Éducation du mardi 30 juin 2020



Mesdames et messieurs les membres du Conseil,

Une déclaration consacrée au lycée. Rappelons une chose, la préparation du baccalauréat ne peut pas être la finalité du lycée bien au contraire, ce diplôme doit permettre de valider l'acquisition par les élèves de connaissances et compétences, nécessaires pour la suite de leur parcours formatif, citoyen, personnel comme professionnel. La FCPE a toujours été favorable à la réduction du nombre d'épreuves terminales et l'introduction d'un contrôle continu. Alors, si nous constatons que les travaux du comité de suivi permettent des aménagements certains dans l'organisation des E3C, ils ne retirent en rien la pression certificative et d'examen à l'œuvre dans la réforme en cours.

Les E3C, qui seront désormais évaluations communes, choix symbolique visant à apporter plus de compréhension. Soit. Des assouplissements techniques sur le temps des épreuves sans pour autant changer les sujets, sur le calendrier, ou dans l'harmonisation des notes dans des jurys de fin d'année. 18 mois de scolarité, trois sessions ou deux comme le proposent des organisations dans un vœu visant à alléger le dispositif n'y changeront rien, C'est toujours trop d'examen, trop de temps pris aux élèves à bachoter en lieu et place de se consacrer à leurs apprentissages, à l'analyse de leurs erreurs pour progresser, à conforter une démarche critique et éclairée ou à s'orienter. Des propositions qui interrogent également dans un contexte toujours incertain au regard de l'épidémie mondiale à l'œuvre. Aussi, nous attendons que le système puisse faire preuve d'agilité et de bienveillance pour les candidats au bac 2021 et 2022.

Car, il s'agit bien avant toute chose d'avancer sur la question de l'évaluation. Nous espérons pourtant, fort de ce vécu collectif inédit d'un troisième trimestre d'évaluation par les commentaires des équipes pédagogiques à défaut de notes que cela ouvrirait une perspective de travail dans ce sens. Peut-on imaginer que les évaluations communes seraient une étape intermédiaire, par les futurs travaux d'harmonisation pour aller vers autre chose avec la reconnaissance des compétences ? La FCPE s'attachera à cet objectif.

Néanmoins, nous n'oublions pas que la rentrée en lycée sera compliquée. Garantir le droit à redoubler dans son lycée d'origine ou même dans un autre lycée d'affectation ; pouvoir intégrer une seconde professionnelle, alors même que les effectifs explosent ; exercer son droit à l'erreur dans l'orientation en pouvant intégrer une spécialité, ou une voie certifiante de son choix et enfin s'assurer qu'aucun candidat ne traînera une note de zéro dans ces épreuves d'E3C1 ou 2. Autant de lignes rouges qu'il s'agit bien de garder en tête pour la jeunesse, pour leur bien-être, leur réussite et leur avenir.

Mais d'ici là bonnes vacances reposantes à toutes et à tous !